

à Ottawa et de nos missions à l'étranger en ce qui a trait aux principaux livres de référence dans les deux langues officielles.

Ces mesures et les autres dont vous entendrez parler pendant les deux jours de ce Séminaire font voir que les efforts du Ministère ne sont pas le reflet d'une politique purement théorique, mais l'application de solutions pratiques bien mûries. Voilà, à mon avis, des marques tangibles et impressionnantes de notre volonté d'aller de l'avant.

Pourtant, nous ne pouvons pas nous arrêter là. Il en reste bien davantage à faire si nous voulons respecter nos engagements; il y a un nombre considérable de problèmes que nous cherchons ou chercherons à résoudre.

Nous désirons que les nouvelles directives soient mieux connues partout au Ministère afin que tous les agents soient pleinement conscients de leurs responsabilités. Il nous faut un plus grand nombre de fonctionnaires francophones, car nous ne pouvons ignorer que le bilinguisme, malgré son importance, ne sera pas l'unique solution au problème d'assurer une plus grande participation des membres de deux communautés linguistiques au sein du Gouvernement. Seul un nombre suffisant de personnes appartenant à chaque groupe, soit à Ottawa, soit dans nos missions à l'extérieur, nous permettra d'atteindre nos objectifs. Il nous faut aussi un personnel auxiliaire qui possède les connaissances linguistiques nécessaires à l'exécution de ces politiques. Nous désirons un système de communications qui facilite, et non qui entrave, les échanges dans les deux langues.